

uL'an deux mille dix-sept, le trois mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur GOY, Maire.

Etaient présents : M. GOY Jacky, Maire,  
Mme DIOP Céline, MM. LEMAIRE Olivier, MORISSE Michel, adjoints  
Mmes BOULANGER Monique, BOURDON Marie-Hélène, DUTKIEWICZ Laurence,  
LAMBOUX Marie-Hélène, LANGLOIS DUCLOS Pascale, QUEVILLY Emilie,  
SCHMIDT Stéphanie,

MM CHEVALIER Thierry, LEFEBVRE Philippe,

Absents : MM. LEMOINE Yohann, LEMONIER Hugues

Procuration de M. Lemoine à M. Goy

M. Lemonier à M Morisse

Secrétaire de séance : Mme Langlois Duclos Pascale

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté, Monsieur le Maire a ouvert la séance et soumis au conseil municipal les affaires suivantes :

## Comptes administratifs 2016

Le Maire quitte la séance et confie le point à Monsieur Lemaire Olivier :

### **BUDGET PRINCIPAL**

• La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de clôture d'un montant de

81 984.18 €

• La section d'investissement fait apparaître un excédent de clôture de 29 638.00 €

Un résultat cumulé exercice 2016 de 111 622.18 €

Exercice 2016	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	379 991.63	130 470.4	510 462.03
Recettes	461 975.81	160 108.40	622 084.21
Résultat	81 984.18	29 638.00	111 622.18

	Résultat de clôture Exercice 2015	Résultat Exercice	Part affectée à l'investissement	Résultat de clôture Exercice 2016
Fonctionnement	705 489.00	81 984.18	92 326.00	695 147.18
Investissement	- 92 326.00	29 638.00		- 62 688.00
Total	613 163.00	111 622.18	92 326.00	632 459.18

### **ASSAINISSEMENT**

	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat exercice précédent	Résultat de clôture de l'exercice
Investissement	35 269.66	61 909.50	- 26 639.93	56 952.50	30 312.57
Fonctionnement	53 604.90	67 825.53	- 14 221.44	122.165.07	107 943.63
Total	88 874.56	129 735.12	- 40 861.37	179 117.57	138 256.20

## CAISSE DES ECOLES

	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat exercice précédent	Résultat de clôture de l'exercice
Fonctionnement	54 132.29	56 073.36	- 1 941.07	19 179.33	17 238.26

## CCAS

	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat exercice précédent	Résultat de clôture de l'exercice
Fonctionnement	8 546.37	8 580.60	34.23	4 053.63	4 19.40

Vu le rapport de présentation du compte administratif 2016

CONSIDERANT que celui-ci est en concordance avec le compte de gestion du même Exercice établi par le receveur de la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

ADOpte le compte administratif 2016

ADOpte le compte de gestion 2016

### Même séance

#### Affectation résultat commune

Après avoir examiné le compte administratif de la commune de St Didier des Bois de l'exercice 2016

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Reports :

Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure :  
613 163.00 €

Déficit reporté de la section d'Investissement de l'année antérieure :  
92 326.00 €

Un résultat d'exécution (excédent- 002) de la section de fonctionnement de  
81 984.18 €

Un résultat d'exécution (excédent-001) de la section d'investissement de 29 638.00 €  
 Restes à réaliser  
 En dépenses pour un montant de : 0 €  
 En recettes pour un montant de : 0€  
 Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) 62 688.00 €  
 Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 632 459.18 €

Même séance

Affectation  
résultat de  
l'assainissement

Après avoir examiné le compte administratif de l'assainissement de St Didier des Bois de l'exercice 2016  
 Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :  
 Reports :  
 Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 122 165.07 €  
 Excédent reporté de la section d'Investissement de l'année antérieure : 56 952.50 €

Un résultat d'exécution (déficit- 002) de la section de fonctionnement de 14 221.44 €  
 Un résultat d'exécution (déficit-001) de la section d'investissement de 26 639.93 €  
 Restes à réaliser  
 En dépenses pour un montant de : 0 €  
 En recettes pour un montant de : 0€  
 Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 107 943.63 €

Même séance

Affectation  
résultat de la  
caisse des  
écoles

Après avoir examiné le compte administratif de la Caisse des écoles de St Didier des Bois de l'exercice 2016  
 Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :  
 Reports :  
 Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 19 179.33 €  
 Excédent reporté de la section d'Investissement de l'année antérieure : 0 €

Solde d'exécution (déficit -001) de la section d'investissement de	0 €
Un résultat d'exécution (déficit ) de la section de fonctionnement de	1 941.07 €
Restes à réaliser	
En dépenses pour un montant de :	0 €
En recettes pour un montant de :	0 €
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	17 238.26 €

Affectation  
résultat du  
CCAS

Même séance

Après avoir examiné le compte administratif du CCAS de St Didier des Bois de l'exercice 2016  
Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Reports :

Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure :	4053.63 €
Excédent reporté de la section d'Investissement de l'année antérieure :	0 €
Solde d'exécution (déficit -001) de la section d'investissement de	0 €
Un résultat d'exécution (déficit ) de la section de fonctionnement de	34.23 €
Restes à réaliser	
En dépenses pour un montant de :	0 €
En recettes pour un montant de :	0 €
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	4 019.40 €

Même séance

Projet de  
danse pour la  
kermesse de  
l'école

Madame Lamboux présente le projet de danse des classes maternelles. Un intervenant viendra les aider à préparer un petit spectacle qui sera présenté lors de la kermesse de l'école. Le coût de la prestation s'élève à 350.00 €. Elle rappelle que le projet des autres classes va débiter fin mars et sera également présenté à la kermesse et que son montant est de 870.00 €. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le projet.....

Organisation  
du temps  
scolaire pour la  
rentrée  
2017/2018

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'inspecteur d'académie demandant de se prononcer avant le 30 avril sur les jours et horaires de l'école pour la rentrée 2017 /2018.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal propose de fixer les horaires et jours suivants :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h45/12h00 - 13h30/15h30

Mercredi : 8h45/12h00

Et souhaite que l'organisation des tap soit revu en ce sens 2 fois par semaine à raison de 1h30 .

*Même séance*

Tour de garde  
des élections  
présidentielles

Les horaires du scrutin des élections présidentielles ont changé. Le bureau de vote doit être ouvert de 8h à 19h00. En conséquence, les tours de garde vont être répartis en ce sens.

1<sup>er</sup> tour 23 avril

8h00/10h45 : MM Lefebvre, Morisse Mme Bourdon

10h45/13h30 : Mmes Langlois Duclos, Dutkiewicz, Schmidt

13h30/16h15 : Mmes, Lamboux, MM. Lemaire, Chevalier

16h15/19h00 : Mmes Diop, Quevilly, M. Goy

2<sup>ème</sup> tour 7 mai

8h00/10h45 : MM Lefebvre, Chevalier, Mme Boulanger

10h45/13h30 : Mmes Dutkiewicz, Schmidt, Lamboux

13h30/16h15 : Mme Goy , M. Lemoine

16h15/19h00 : Mme Diop, MM Lemonier, Goy

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h00.